

Absentéisme dans les collectivités territoriales



Après une légère accalmie observée l'an dernier, l'absentéisme repart à la hausse dans les collectivités territoriales. Le dernier Observatoire 2025 sur les données 2024, publié par Willis Towers Watson (WTW), met en lumière une tendance préoccupante : les agents territoriaux sont de plus en plus nombreux à s'arrêter, et les périodes d'absence s'allongent. Cette reprise de la hausse, particulièrement marquée chez les agents les plus âgés, souligne les tensions persistantes auxquelles font face les services publics locaux, entre fatigue professionnelle, conditions de travail et enjeux de santé au travail.

En 2024, l'absentéisme repart à la hausse après une légère baisse en 2023.

4,7 %

c'est le taux d'absentéisme en maladie ordinaire

+ 0,3 POINT

par rapport à 2023



34 jours en moyenne par arrêt

La durée d'absence moyenne en augmentation de 1,5 jour par rapport à l'année précédente.

Chaque agent absent a ainsi passé en moyenne 17,3 jours en arrêt maladie ordinaire au cours de l'année, contre 16,5 en 2023

Les arrêts courts (1 à 10 jours) reculent, les arrêts de longue durée progressent

24 % DES ARRÊTS

sont des arrêts de longue durée.

Ils concentrent

plus de 80 % du volume total de jours d'absence

Un chiffre qui illustre le poids croissant des **risques psychosociaux** (qualité de la relation d'emploi, conciliation des temps professionnels et privés, relations au travail,...) et liés à l'**usure professionnelle**.

Le taux d'absentéisme en maladie ordinaire est plus élevé chez les agents de plus de 50 ans :

7,4 %

pour les agents de plus de 50 ans

3,8 %

pour les agents entre 40 et 49 ans

3,1 %

pour les agents entre 30 et 39 ans

1,4 %

pour les agents de moins de 30 ans